



SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES  
PARFUMEURS-CRÉATEURS

Versailles, le 18 novembre 2016

Chers amis,

La Société Internationale des Parfumeurs-Créateurs accueille depuis début 2016 les parfumeurs des plus grandes sociétés de composition, Firmenich, Givaudan, IFF, Mane, Robertet, Symrise, ceux des grandes marques de parfum avec Cartier, Chanel, Guerlain... nous ont déjà rejoint.

**La Société Internationale des Parfumeurs-Créateurs, regroupe les Parfumeurs-Créateurs®, du monde entier, auxquels elle confère un véritable statut.**

Après quelques années de conception et de communication sur son projet auprès des sociétés grandes et moyennes, du Comité des Sages, à la tribune de la SFP, son président a réuni à l'occasion du WPC à Miami en juin la British Society of Perfumers, la Deutsche Gesellschaft der Parfümeure et l'American Society of Perfumers, qui avait souhaité y organiser son troisième conseil d'administration.

Déjà reconnue pour son expertise, elle a été consultée par la FEBEA sur le problème de dénaturation de l'alcool posé par la Commission Européenne.

**2016 est l'année des premières adhésions permettant à l'association d'exister et de s'établir.** Plus de 60 parfumeurs membres se sont ainsi réunis à l'occasion des 25 ans de l'Osmothèque le 30 juin dernier à l'ISIPCA.

**Le développement des adhésions se poursuit. La mise en place d'une commission adhésion dès fin 2016** permettra de traiter les demandes individuelles des parfumeurs, prêts à rejoindre la SIPC. Des relais de membres basés à l'international seront utilisés pour valider les candidatures venant du monde entier.

**2017 sera l'année d'organisation et de démarrage des actions nécessaires pour mener à bien les missions qu'elle s'est fixées.**

**Une Assemblée Générale est prévue fin mars 2017** avec le renouvellement, comme le prévoient nos statuts, d'une partie de son Conseil d'administration. L'élection d'un nouveau président, prêt à orchestrer les actions de la SIPC, s'en suivra. Les grandes sociétés ont été consultées pour proposer des personnes dynamiques et motivées au Conseil d'administration, prêtes à s'investir dans les projets de la SIPC et à en assurer la pérennité. Plusieurs propositions ont déjà été reçues.

36, rue du Parc de Clagny - 78000 VERSAILLES  
Tel : 33 (0)9 67 78 84 34

[www.perfumer-creators.com](http://www.perfumer-creators.com) - email: [karelle@perfumer-creators.com](mailto:karelle@perfumer-creators.com)

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 1901



**Une réunion du « Grand Conseil »**, sera organisée avec les dirigeants après le premier conseil d'administration, suivant l'AG. « Le Grand Conseil » est constitué des patrons des sociétés de composition, des marques, des pôles d'enseignement et des autres partenaires de la SIPC.

**Pour mener à bien ses missions**, elle s'organisera ensuite avec **la constitution des commissions suivantes, portées par des membres actifs, en 2017.**

- **Admission** : déjà active en 2016, avec des membres du Conseil d'administration, qui assureront par intérim l'examen des candidatures des parfumeurs suivant les critères définis dans les statuts.
- **Communication** : source professionnelle d'information privilégiée, interlocuteur naturel, représentatif, professionnel et légitime, cette commission veillera à la diffusion des informations sur la reconnaissance et la défense du métier. Elle assurera également le rayonnement de ses actions et de ses membres.
  - o **Développement du site web bilingue FR/UK de la SIPC**, [www.perfumer-creators.com](http://www.perfumer-creators.com), avec une partie publique, organisée en rubriques, expliquant et valorisant les objectifs et les actions menées par la SIPC. Une partie privée dédiée aux membres, avec les profils des parfumeurs, une plateforme d'échange interne entre parfumeurs sera mise en place avec le partage d'informations, de documents, de vidéos et de photos sur les sujets transverses de l'association (les réglementations par pays, sourcing, les points d'avancement des différentes commissions).
  - o **Edition papier d'un annuaire des membres parfumeurs-créateurs®** en 2017. Version évolutive en ligne, en accès privé.
- **Conférences** : des parfumeurs membres pourront animer des conférences dans des lieux culturels, professionnels et de formation en France (La Cité des Sciences et de l'Industrie, La Cité Universitaire, Le CEW, La Sorbonne, Les Arts Décoratifs, Les écoles de commerce, de chimie, d'agriculture ...) et à l'international, par le biais des associations associées étrangères. Leurs missions : faire connaître la SIPC, expliquer le Métier de Parfumeur-créateur et son univers industriel.
- **Statut du parfumeur** : définir et défendre le métier de « Parfumeur-Créateur® », compositeur de parfums. Des contacts pourront être pris avec les centres de formation (ISIPCA, ESP, Université du Havre, Université de Montpellier) pour harmoniser et labelliser les critères de formation.



SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES  
PARFUMEURS-CRÉATEURS

- **Juridique :**

- Travailler avec des juristes spécialisés en droit de la propriété intellectuelle à la recherche d'une reconnaissance de l'Art de la création des parfums comme "oeuvre de l'esprit" et de l'intelligence ; d'une définition nouvelle et mieux adaptée qui exclurait toute notion et contenu juridiques, qui pourraient s'y rattacher.

En concertation avec les services juridiques des grandes sociétés de composition et des marques de parfums.

- Assurer des missions d'expertises ou d'arbitrages, de conseil auprès des entreprises, des pôles d'enseignement, des Instituts de Recherche et des Tribunaux.

- **Réglementation :** Importance d'une présence, d'une participation plus prégnantes de la SIPC aux recommandations du RIFM et de l'IFRA, pour la défense de la palette du parfumeur, celles des Naturels en particulier, aux côtés des institutions de la profession (PRODAROM, FEBEA...) pour une qualité, une diversité, une liberté retrouvées de la création.

**La Maison de la Culture du Parfum, lieu culturel et professionnel, figure parmi les grands projets de la SIPC.** Elle réunira à Paris les 4 entités de l'industrie de la Parfumerie, la Société Internationale des Parfumeurs-Créateurs, l'Osmothèque, au cœur de ce projet, la Société Française des Parfumeurs et sa bibliothèque, créant les conditions pour mener des actions coordonnées à l'international.

Un business plan est en cours d'élaboration et sera présenté en 2017 auprès du responsable du patrimoine de la Mairie de Paris, contact privilégié d'un membre du Conseil d'administration de la SIPC.

Des antennes à New-York, Londres ... à long terme pourraient être prévues, affirmant ainsi notre caractère international.

Nous vous remercions pour votre soutien et votre compréhension des enjeux de la SIPC, indispensables à sa légitimité et à ses actions.

Je vous prie d'accepter, chers amis, mes meilleures et amicales salutations.

Raymond Chaillan

Président de la SIPC

36, rue du Parc de Clagny - 78000 VERSAILLES

Tel : 33 (0)9 67 78 84 34

[www.perfumer-creators.com](http://www.perfumer-creators.com) - email: [karelle@perfumer-creators.com](mailto:karelle@perfumer-creators.com)

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1<sup>er</sup> JUILLET 1901